

Le programme mentorat de Télécom Paris Alumni est :

- un outil de **partage d'expérience** basé sur le bénévolat et la solidarité au sein du réseau qui s'appuie sur :
 - o un réseau fort, de confiance et intergénérationnel
 - o un réseau multiple, riche en diversité d'expériences, de parcours et d'apports
- une **relation interpersonnelle de soutien, d'aide et d'apprentissage** dans laquelle une personne expérimentée (diplômé.e - le « Mentor ») offre son expertise à une personne plus junior (étudiant.e – le « Mentoré ») afin de favoriser son développement professionnel.

Qui est le Mentor et quelle est sa mission ?

Le Mentor est un·e diplômé·e de Télécom Paris, quelle que soit le diplôme et le cursus suivi, qui se rend disponible pour accompagner le Mentoré et à l'écoute pour échange. C'est un interlocuteur privilégié pour le Mentoré dans plusieurs situations : choix d'une orientation, recherche de stages, conseils professionnels. Par son positionnement, son questionnement, son rôle de miroir, le Mentor permet à l'étudiant de trouver par lui-même les solutions et les actions à mettre en œuvre. Il ne fait pas « à la place de », en particulier il ne lui appartient pas de choisir les options d'enseignement pour le Mentoré, mais supporte et aide le Mentoré dans ses démarches et ses choix ou orientations.

Quels sont les principes généraux du mentorat ?

La relation de mentorat est :

- Un accompagnement bénévole
- Un enrichissement mutuel basé sur le transfert du savoir personnel et professionnel
- Un espace d'échange respectant la confidentialité, l'absence de jugement, le respect mutuel et l'ouverture d'esprit

Le mentorat ne se substitue en aucun cas au rôle des enseignants de Télécom Paris. Il n'est pas une garantie de trouver un stage ou un emploi. Le mentor n'a aucune obligation de résultat, il agit de manière bénévole, bienveillante et désintéressée. Il conseille en fonction de son expérience et de son vécu.

Quels sont les engagements ?

Le mentor s'engage à :

- Apporter son expérience, ses connaissances selon les objectifs définis au départ et son réseau
- Être à l'écoute et dégager une certaine disponibilité de temps et d'esprit pour son Mentoré
- Assurer un échange régulier avec le Mentoré (a minima, une fois par mois)
- Transmettre son expérience, conseiller concrètement le mentoré sur les questions qu'il se pose, dans ses sphères de compétences
- Au besoin, faire bénéficier le Mentoré de son réseau tout en l'initiant à la culture du réseautage
- Respecter strictement la confidentialité des informations qui pourraient être échangées et n'en faire aucun usage qui pourrait nuire directement ou indirectement

Quels sont les engagements du Mentoré ?

Le mentoré s'engage à :

- Prendre contact avec son Mentor pour définir ensemble un agenda de rendez-vous en fonction des disponibilités de chacun, honorer les rendez-vous pris
- S'investir avec sérieux et conviction dans la relation de mentorat
- Préparer son rendez-vous en amont avec toutes les questions qu'il doit poser au Mentor
- Etre transparent avec son Mentor (ne pas avoir peur de lui exposer sa situation, ses projets, questions ou doutes) comme un confident
- Reconnaître et respecter la valeur de l'investissement du mentor bénévole
- Donner de ses nouvelles à son Mentor, à l'issue du mentorat
- Garantir un cadre de travail basé sur la stricte confidentialité des informations qui pourraient être échangées et n'en faire aucun usage qui pourrait nuire directement ou indirectement

Quelle est la durée du mentorat ?

Le mentorat est un partenariat qui s'inscrit sur une durée de 6 mois (typiquement de décembre à mai) à un rythme d'échange régulier. Il peut être renouvelé sans limite si le Mentor et le Mentoré le souhaitent. Les parties prenantes doivent informer l'association Télécom Paris Alumni par mail à equipe.tpa@telecom-paris.fr dès que possible de la fin de l'accompagnement.

Que faire en cas de problème au cours du mentorat ?

En cas de problème entre le Mentor et le Mentoré, le Mentoré peut contacter l'association Télécom Paris Alumni par mail à equipe.tpa@telecom-paris.fr et évoquer sa problématique pour voir comment résoudre la source du problème.